



# ASH ENCORE EXCLUES D'UNE REVALORISATION DE SALAIRE: UNE HONTE !

Encore une fois le travail des ASH n'est pas reconnu et valorisé à la hauteur de leur rôle indispensable dans la chaîne des soins à l'hôpital et dans les structures d'hébergement de personnes âgées!

**Comme les autres catégories C de la fonction publique, elles bénéficieront de nouvelles grilles en janvier mais celles-ci ne sont pas à la hauteur des revalorisations obtenues dès octobre pour une partie du personnel soignant.**

**Les signataires du Ségur les ont exclues du bénéfice de nouvelles grilles indiciaires de salaire d'octobre 2021!**

**Qu'elles soient affectées au bionettoyage, à l'hôtellerie ou dans les soins, elles ne bénéficient pas non plus de la NBI pour les services de longs séjours gériatriques (40€) ni de la prime grand âge pour l'ensemble des services de gériatrie (100€)!**

Elles appellent au soutien de toutes et tous:

- ⇒ Pour obtenir l'extension de ces primes gériatriques à l'ensemble des personnels de ces services
- ⇒ Pour des nouvelles grilles salariales qui leur permettent enfin un déroulé de carrière avec d'importantes augmentations de salaires
- ⇒ Pour des augmentations de salaires immédiates de 400€ pour toutes et tous
- ⇒ Pour qu'enfin des moyens financiers suffisants soient donnés aux services de gériatrie afin de mettre en place des effectifs adaptés aux soins et à l'accompagnement des résidents et des patients

*L'ensemble des administratifs, des techniques et certaines professions du soins (entre autres AMP et ASH) sont exclus des revalorisations du Ségur 2!  
De même que tous les contractuels!*

**SUD Santé Sociaux se mobilisera avec toutes celles et ceux qui n'acceptent pas la faiblesse ou l'absence de revalorisations de salaires pour toutes et tous quelles que soient leurs professions!**

